

# Niches fiscales : un milliard d'économies prévu dès 2020

Emmanuel Macron l'avait dit : il compte financer la baisse de l'impôt sur le revenu en partie par la suppression de certaines niches fiscales sur les entreprises. Gérald Darmanin a confirmé dimanche 16 juin que le gouvernement compte bien économiser un milliard d'euros.

C'était prévu ! Olivia Grégoire, la porte-parole du groupe LREM, révélait début mai que grâce à la suppression des niches fiscales des entreprises : « Nous pouvons économiser 1,5 milliard d'euros par an ». Dans une interview au Journal du Dimanche, elle expliquait aussi : « Mais ce n'est qu'une source de financement, les deux autres étant la réduction des dépenses publiques et l'incitation à travailler plus sans changer l'âge légal de départ à la retraite ».

Une économie d'un milliard d'euros prévue via la suppression des niches fiscales

Gérald Darmanin a confirmé dimanche 16 juin que le gouvernement compte bien économiser un milliard d'euros « dès l'an prochain » via la suppression de niches fiscales, qui s'ajoutera aux 4 milliards d'économies prévues sur les dépenses publiques, a indiqué le ministre des Comptes publics, dans l'émission Le Grand Jury sur RTL/LCI/le Figaro.

Ces mesures doivent permettre de financer la baisse de cinq milliards d'euros de l'impôt sur le revenu annoncée fin avril 2019 par Emmanuel Macron. « 95% des contribuables, aujourd'hui, vont connaître une baisse d'impôt », soit les Français gagnant moins de 7 000 euros par mois, a précisé Gérald Darmanin.

La déduction fiscale forfaitaire considérée comme une niche à supprimer

Le ministre est ainsi revenu sur le sujet des niches fiscales, évoqué par le Premier ministre Edouard Philippe lors de son discours de politique générale, le 12 juin : « La France est le pays qui a le plus de niches. On a fait une politique à la 'Shadoks' depuis quarante ans : on a fait des impôts très hauts, après on a vu que cet impôt n'était pas acceptable et on a créé plein de niches, un gros gruyère avec plein de trous pour qu'ils soient acceptables. »

Enfin, Gérald Darmanin a pointé du doigt certaines niches « anti-écologiques et anti-sociales ». Il a notamment cité le GNR (gazole non routier) ou encore la "DFS" (déduction forfaitaire spécifique). Cette dernière prend la forme d'un abattement de charges patronales réservé à certains secteurs d'activité (BTP, aviation, nettoyage...) et est évaluée par Bercy à 1,5 milliard d'euros. « Nous allons travailler avec les professionnels du secteur pour réduire cette niche et la supprimer », a indiqué Gérald Darmanin. Le ministre de l'Action et des Comptes publics a toutefois tenu à rappeler que « le gouvernement n'est pas favorable à la réduction des niches pour les particuliers, notamment les emplois à domicile ».